

Plateforme de revendications du collectif de Maripasoula : A NO WI OPO

Le 26 mars 2017

Les habitants de Maripasoula réunis dans le collectif A NO WI OPO ont exprimés leurs revendications. Cette plateforme est le fruit de cette réflexion collective menée sur une table ouverte où les personnes avaient la possibilité de s'exprimer dans l'objectif de rendre attractif notre territoire:

Nous voulons que la population soit consultée et associée à la résolution de toutes ses questions!

LE TRANSPORT :

AERIEN

→ De vrais appareils :

- Un ATR avec plusieurs rotations et associé aux rotations des petits appareils. Des LET 410 plus solides et confortables et avec des rotations plus importantes

→ Gratuité des retours pour les vacances des enfants scolarisés sur le littoral au Lycée et à l'université et gratuité des voyages scolaires

Mise en place d'un dispositif budgétisé et pérennisé pour le transport scolaire aérien /fluvial : pour les enfants du fleuve.

→ Le coût du fret : trop élevé

Air Guyane doit baisser le prix du fret et que le marché de ce même fret soit ouvert à d'autres prestataires. Qu'il y ait une meilleure communication des services de frets.

Création d'un lieu de stockage à l'aéroport de Maripasoula.

Arrêt du blocage systématique en douane des colis à destination de la Guyane ou de Maripasoula et non paiement de la taxe octroi de mer pour chaque colis à destination de Cayenne

→ Le coût du billet d'avion : trop élevé

1. Nous souhaitons un appel à la concurrence avec des ouvertures de marché. Des prix adaptés à la qualité du service. Air Guyane doit baisser ses tarifs des billets.

2. Taxes aéroportuaires trop élevées par rapport au service rendu = inégalité de service. Nous demandons la réduction de la taxe aéroportuaire (parmi les plus chères de France) au regards des prestations aéroportuaires fournies qui sont loin de répondre aux exigences

→ Associer la population (association, socio-professionnel) à la négociation et la rédaction de la convention avec le prochain transporteur aérien pour garantir la transparence.

→ Révision de la ligne Saint Laurent du Maroni(SLM) - Maripasoula

Plus de vols pour Saint Laurent du Maroni soit un appel d'offre à d'autres prestataires.

→ Création d'un service de transport public accessible (peu cher) entre les aéroports et les bourgs des villes de Cayenne et de Saint Laurent du Maroni.

→ Amélioration de la piste pour permettre l'atterrissage de plus d'avions.

FLUVIAL :

- Détaxer le carburant des transporteurs
- Valorisation et reconnaissance des piroguiers et accès aux assurances et des équipements adaptés pour les travailleurs du fleuve.
- Reconnaître le fleuve comme voie de transport et d'échange. Aménagement des règles en matière fluviale. Dérogations de l'état pour que le fleuve soit navigable et traçage des voies.
- Pas d'aménagement structurel du fleuve car risque d'importantes dégradations environnementales par la modification de la dynamique hydrologique du fleuve(c'est à l'état d'adapter ses règles et ses normes aux contraintes du fleuve et non l'inverse).
- Création d'infrastructure fluviale (ex : aménagement de mouillage pour les pirogues, port adapté» et au norme...)

TERRESTRE :

- Aménager, refaire le tracer et garantir l'entretien de la route de Maripasoula - Papaïchton : Reconnaître officiellement cet axe comme voie de circulation.
- Favoriser le transport collectif et assouplir les règles pour favoriser la circulation.
- Non à la route du fleuve : Nous souhaitons la création d'une voie ferrée et la mise en place de trains accessibles à tous et toutes pour relier les communes de Guyane et désenclaver la Guyane (transports de containers, création d'emploi, sécurité, respect de l'environnement.
- Favoriser l'installation d'une station essence avec le carburant détaxé aligné sur les prix du carburant du littoral.

Environnement :

→ Orpaillage illégal: STOPPER :

- Privilégier l'orpaillage légal contrôlé par un contrôle public soumis à des règles environnementales drastiques. Réintégration des sites illégaux démantelés aux sites légaux ou réhabilitation des sites d'orpaillage abandonnés et arrêtés
- La mairie de Maripasoula doit faire pression sur la préfecture (affaires étrangères) pour débloquer la situation sur les barges d'orpaillage

→ ONF :

Refus de la forêt aménagée par l'ONF, gestion concertée de la forêt (Mairie, Habitants, CTG)

→ Parc amazonien de Guyane :

- Recours pour réviser la charte du Parc Amazonien de Guyane. Revoir la convention du Parc (chasse, pêche, culture....). Le CVL travaille davantage en concertation sur l'élaboration des projets de la convention d'application.
- Revalorisation des métiers et savoir-faire locaux, intégration statutaire de ces métiers (Piroguier)et aide à la formation pour les métiers de l'environnement.
- Priorisation des compétences par rapport au niveau d'étude et de diplômes pour les recrutement des emplois du parc (égalité salariale et non mise en danger des personnels compte tenu du contexte actuel).

→ Déchets :

- Amélioration des conditions de travail des éboueurs et employés de la commune en charge de la gestion des déchets (ramassage des ordures et déchetterie)

- Ouverture immédiate de la déchetterie
- Instauration du tri des déchets et recyclerie.
- Construction d'une plate forme de compostage et achat de deux appareils de compostage.
- Une coopération transfrontalière pour la gestion des déchets (Surinam-Guyane)

Agriculture :

- Régularisation foncière
- Accessibilité au foncier
- Aménagement des pistes
- Création de routes desservant les parcelles agricoles
- Un guichet unique en 2018 de la DAAF pour:
 - Accessibilité aux aides de l'état (jeunes agriculteurs)
 - Reconnaissance des savoirs faire (travail de l'abattis)
 - Souplesse des aides européennes
- Formation des agriculteurs et pluri-actifs
- Utilisation de la plate forme de compostage et achat de deux appareils de compostage.
- Viabilisation par des unités collectives ou individuelles de distribution d'eau et de production d'énergie : stations solaires, puits...
- Labélisation des produits et des savoirs faire locaux
- Création d'infrastructure pour les agriculteurs : abattoir, conditionnement..
- aide / formation aux nouvelles techniques agricoles adaptées aux productions maraîchères.

Santé :

- Construction d'une structure hospitalière de proximité (entre un CDPS et un hôpital) pour la gestion du bassin de population. Et favoriser l'accès aux droits et aux soins de la population.
- Plus de moyens financiers et personnels notamment des spécialistes et des équipements permanents sur le territoire : sage-femme, radiologue, médecins spécialistes...Et des spécialistes assurant le suivi des enfants scolarisés.
- Plus de collaboration entre médecines traditionnelles et occidentales
- Coopération avec le Brésil et le Surinam
- Création d'une zone d'isolement
- Création d'un service d'incendie et de secours avec des pompiers permanents et professionnels en nombre.
- Favoriser la formation des habitants de Maripasoula au métier de pompiers

Éducation :

- Construction d'un lycée pour Maripasoula et Papaïchton : en harmonie avec le territoire
- Construction d'un collège au pays amérindien
- Aménagement et réhabilitation des écoles et du collège de la commune. (moyens pour sécuriser les bâtiments, etc...).
- Des capacités d'accueil aux normes et suffisantes pour les internats du fleuve et du littoral pour accueillir les enfants scolarisés
- Équipements numériques des établissements, Numériser les écoles
- Augmenter les fonds d'équipements : Manuels scolaires, matériels pédagogiques
- Plus de personnel d'enseignement et d'encadrement formés.
- Une formation plus accessible et plus en lien avec le territoire.
- Un transport scolaire gratuit
- Restauration scolaire pour les écoles et le collège et pendant le temps périscolaire (à minima une collation)
- Une éducation qui prend en compte le contexte local (isolement, français langue de scolarisation, tutorat...) pour les 3 niveaux scolaires en harmonisation avec le socle commun (primaire, collège, lycée)
- Augmentation des fonds sociaux

Social :

- Création de la maison des services publics
- Installation d'un service CAF
- Réhabilitation de l'habitat insalubre
- Aides à la construction de maisons individuelles pour les familles modestes
- Centre Communal d'Action Social (CCAS) fonctionnel

Économie :

→ Porteurs de projets :

- Création d'une zone franche sur Maripasoula
- Création d'un service d'aide aux jeunes porteurs de projets
- Créer une plateforme d'aide et d'accompagnement unique, lisible et accessible pour les porteurs de projets.
- Création de la zone d'activité économique pour favoriser l'implantation d'entrepreneurs.
- Développer l'exploitation minière et forestière durable pour la formation et l'accompagnement financiers des porteurs de projets
- Faciliter l'accès aux fonds, aux aides financières,....
- Reconnaître les compétences et les savoirs-faire locaux et favoriser leur valorisation professionnelle et économique : artisanat, agriculture, pêche, chasse...
- Favoriser le recrutement des personnes originaires et résidents de la Guyane
- Développement, formation et valorisation des métiers du tourisme
- Faciliter l'accès au Permis Autorisation d'Exploitation Aurifère accessible aux jeunes (CCI)

→ Développement :

Les retombées des saisies d'or et matériels doivent être réinvesties sur le territoire guyanais et non en métropole.

Amélioration de l'offre de services bancaires : adapter aux besoins de la population

Télé-communication

Rendre accessible la télécommunication à tous (téléphone, internet et télévision)

Service public

- Création d'une Annexe des Trésor Publics (impôts) et accès fiscaux
- Création d'une centrale électrique et d'infrastructure adaptée à la population et à la démographie
- Améliorer la qualité de l'eau
- Baisser les taxes de la société des eaux et EDF
- Planning de venue des missions officielles de la sous préfecture et des autres services de l'état
- Infrastructures culturelle et sportives : terrains multisports équipés en point d'eau et de vestiaires, cinéma...
- Création de MJC dans chaque quartiers (Maison de la Jeunesse et de la Culture)
- Création d'une plateforme de la vie associative : des formations liées au développement, l'animation, la vie et l'offre.

Le foncier

- L'accès au foncier pour tous : cession pour 1€ symbolique pour ceux qui détiennent le foncier depuis plus de 10 ans
- Régularisation foncière

Sécurité

- Patrouilles nocturnes de Gendarmerie avec augmentation des effectifs (1 gendarme pour 1000 habitants)
- Coopération transfrontalière judiciaire et policière pour la gestion de la délinquance (Arrestation effective des criminels , orpailleurs illégaux, malfaiteurs, Garantie de jugement et peines de prison effectuées dans leurs pays d'origine)
- Éclairage public solaire fonctionnel dans tous les quartiers
- Sécurisation des axes routiers .
- Contrôles inopinés sur les axes routiers
- Centre de formation pour le permis de conduire et formation à la sécurité routière
- Création d'une fourrière et éradication des chiens errants